

NOUVELLES INTERNATIONALES

LA REUNION ANNUELLE DES BIBLIOTHECAIRES ALLEMANDS A BERLIN

C'est à Berlin que, pour la première fois depuis la guerre, les bibliothécaires allemands appartenant aux trois Associations (Verein Deutscher-Bibliothekare, Verein der Diplom-Bibliothekare an wissenschaftlichen-Bibliotheken, Verein deutscher Volksbibliothekare) ont tenu leur congrès annuel du 22 au 26 mai 1956.

Malgré les difficultés du voyage, les participants, venus de toutes les régions d'Allemagne étaient particulièrement nombreux (1.100 environ). Des représentants de divers pays (Autriche, Belgique, Danemark, France, Inde, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie, Yougoslavie) avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée et s'étaient joints aux Bibliothécaires allemands. Tous étaient attirés dans le Berlin actuel par le programme de ce congrès exceptionnel qui leur offrait l'occasion d'étudier de près l'aménagement des Bibliothèques nouvelles ainsi que les problèmes qui s'y rattachent.

Au cours des séances qui eurent lieu dans les bâtiments de l'Université Libre (créée à Berlin-Ouest pour remplacer dans cette zone l'Université ancienne comprise dans les limites de Berlin-Est), MM. TIEMANN, HOFMANN, WIEDER, LIEBER parlèrent successivement des nouveaux types de salles de lecture, conçues en Allemagne et dans les autres pays. Les uns et les autres firent ressortir les avantages de présente désormais une compartimentation très souple et susceptible d'être constamment modifiée, mais ils tinrent à souligner les difficultés qu'ils rencontrent pour en assurer le fonctionnement avec un personnel et un budget insuffisants. Une dernière séance fut réservée à une conférence faite par M. BASLER, Architecte à Francfort-sur-le-Main, sur la construction des Bibliothèques et leur fonction culturelle dans la ville.

Les diverses commissions du V.D.B. se réunirent ensuite en séance privée pour étudier les problèmes dont elles sont chargées : catalogage, prêt, microfilm, reliure etc.

Les congressistes purent visiter plusieurs Bibliothèques illustrant les communications faites les jours précédents. Ainsi la « AMERIKA GEDENKBIBLIOTHEK » est une splendide construction inaugurée en 1955 et élevée suivant les conceptions les plus récentes aux frais des Etat-Unis. Cette bibliothèque publique accueille dans des salles distinctes les enfants, les jeunes, ceux qui désirent étudier les disciplines littéraires, ceux qui désirent étudier les disciplines scientifiques, les amateurs d'art, les amateurs de musique qui peuvent utiliser un auditorium doté d'une très riche collection de disques, enfin les simples curieux qui ont à leur disposition un

appareil de télévision et un appareil de T.S.F. La Bibliothèque comprend enfin une vaste salle de conférence et de cinéma.

La Bibliothèque de l'Université Libre est non moins bien organisée pour le genre de lecteurs qu'elle attire. Construite tout récemment avec une haute tour-magasin, elle peut déjà fournir aux 7.000 étudiants inscrits les ouvrages dont ils ont besoin.

Une soirée d'accueil et un dîner en commun furent organisés à la Maison des Etudiants de l'Université Technique. Enfin une promenade en autocar permit de parcourir les quartiers principaux de Berlin-Ouest, dont la reconstruction est activement poussée, et même quelques points plus particulièrement intéressants de Berlin-Est.

M. PIQUARD.

*
**

LA REUNION DU 22^e CONSEIL DE LA F.I.A.B. A MUNICH

(2-4 Septembre 1956)

Après les discussions multiples et quelquefois passionnées du Congrès de Bruxelles en 1955, la réunion du Conseil de la F.I.A.B., limitée selon l'habitude à quelques représentants pour chaque pays, a pu paraître particulièrement calme. Vingt-trois pays avaient pourtant envoyé des délégués à cette réunion : Allemagne, Argentine, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Yougoslavie. Mais le désir de constituer de nouveaux groupements internationaux, qui avait pu faire craindre un éclatement de la Fédération, s'est manifesté cette année avec plus de discrétion. Certains mêmes de ces groupements, tel celui des bibliothèques des arts du spectacle, malgré leur activité incontestable n'ont pas tenu de réunion; d'autres comme les bibliothèques agricoles, n'ont pas caché leurs difficultés de fonctionnement. La commission des Bibliothèques parlementaires et administratives a décidé, pour éviter la dispersion, de maintenir son unité. La Commission des fonds anciens que préside M. BRUN, a, de son côté, estimé nécessaire de développer son activité : elle envisage une collaboration éventuelle avec la Société pour la publication et l'étude des documents anciens, dont la constitution est actuellement à l'étude sous l'impulsion de M. MASAI, Conservateur des Manuscrits de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

La Commission des bibliothèques nationales et scientifiques, se préoccupant toujours du problème du choix des ouvrages dans ce type de bibliothèques et s'appuyant sur le rapport présenté par Mlle DOUGNAC au nom de l'A.B.F., désire que soit poursuivie l'étude de ces questions.

La Commission des périodiques et publications en série a demandé, sous l'impulsion de Mme DUPRAT, l'établissement de listes nationales choisies de périodiques vivants pour faciliter le travail des bibliothécaires et des chercheurs.

La Commission de la formation professionnelle, en sommeil depuis plu-

sieurs années, a décidé de reprendre ses travaux sans séparer de la formation le problème du recrutement du personnel des Bibliothèques.

La Commission des bibliothèques d'hôpitaux a décidé la publication d'une feuille d'information sur les bibliothèques de ce type.

La section, créée l'an dernier, pour les bibliothèques des grandes écoles techniques, a présenté un long rapport organisant le travail de la section et tourné ses regards vers le domaine du microfilm.

La Commission des statistiques a poursuivi, en liaison avec l'UNESCO, son délicat travail de mise au point des définitions sans lesquelles aucune répartition certaine n'est possible : des difficultés se sont élevées en particulier sur la question des manuels scolaires.

La Commission des catalogues collectifs qui bénéficiait d'un long travail de M. BRUMMEL, a décidé de travailler plus étroitement avec la Commission du Prêt International. De son côté la Commission des Echanges Internationaux s'est préoccupée des publications officielles : elle souhaite également qu'une enquête, qui ne ferait pas nécessairement état de ses sources d'information, permette de préciser la répartition géographique des relations d'échange entre les différents pays. M. Cain a réclamé sur ce dernier point une liaison entre la F.I.A.B. et l'UNESCO qui a entrepris des travaux dans le même domaine.

Citons enfin parmi les travaux des autres Commissions, ceux de la Commission des règles de catalogage qui a approuvé le rapport de son groupe de travail présenté par M. FRANCIS et publié dans un des derniers numéros de *Libri* : elle a décidé de continuer ses travaux en liaison avec ceux de l'Organisation Internationale de standardisation (I.S.O. T.C. 43) et de mettre au point plus particulièrement les problèmes de rédaction des vedettes et la forme des noms géographiques.

Les réunions dont l'organisation avait été mise au point avec un soin méticuleux par nos collègues allemands eurent lieu dans la bibliothèque récemment reconstruite de la Technische Hochschule. En marge des travaux, diverses manifestations avaient été prévues : exposition de quelques-uns des manuscrits et incunables qui forment le trésor de la Staatsbibliothek (parmi lesquels le fameux *Codex aureus* et le livre d'heures de Maximilien I^{er} avec des dessins marginaux de Durer, Cranach, etc., dont la seconde partie appartenant à la Bibliothèque de Besançon avait été rapprochée pour la circonstance) ; exposition de livres anciens à la Bibliothèque de l'Université ; visites de la Staatsbibliothek et de la Bibliothèque Internationale de la jeunesse ; réception à la Schakgalerie par le Premier Ministre de l'Etat de Bavière et à l'Hôtel de Ville par la municipalité de Munich. Certains participants purent également profiter de deux excursions en car dans le sud de Bavière : la première, orientée plus spécialement vers les monuments baroques, permit l'étonnante découverte de chefs-d'œuvre indiscutables comme l'église de Wies et le Couvent d'Etal et d'autres petites églises. La seconde excursion était plutôt consacrée aux beautés naturelles de la Haute-Bavière (Walchensee, région de Garmisch-Partenkirchen).

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHECAIRES SUISSES

La 55^e assemblée annuelle de l'Association des Bibliothécaires Suisses eut lieu à Zurich les 29 et 30 septembre dernier. 150 bibliothécaires assistaient à la réunion, à laquelle avaient été conviés six invités d'honneur venus d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Hongrie et d'Italie.

Après l'Assemblée générale traditionnelle, placée sous la présidence de M. ALTERMATT, Directeur de la Bibliothèque Centrale de Soleure, les congressistes purent entendre une importante communication de M. SCHERRER, Directeur de la Bibliothèque de l'Ecole Polytechnique Fédérale, sur le thème suivant : « Bibliothèques et Bibliothécaires au service de la vie culturelle », ainsi qu'une forte intéressante étude de Mlle Gardy, de la Bibliothèque Pestalozzi de Neuchâtel, sur la mission des Bibliothèques de lecture publique. Enfin on put assister à la projection d'un film danois sur les Bibliothèques avec accès libre aux rayons. Au cours de la séance, les invités étrangers eurent l'occasion de présenter leurs remerciements à leurs hôtes qui, chaque année, les convient à participer à leur réunion traditionnelle. Un dîner, empreint de la plus grande cordialité, réunit ensuite les congressistes qui ne se séparèrent que fort tard dans la soirée.

La matinée du 30 septembre fut consacrée à des visites dans diverses bibliothèques de la ville (Bibliothèque de l'Ecole Polytechnique, Bibliothèque Centrale, Archives sociales, Bibliothèque de la Société Pestalozzi, etc.), puis les congressistes, après un agréable trajet en bateau, gagnèrent la colline de Kilchberg. Après un déjeuner pris en commun, ils purent visiter la maison de l'écrivain CF. Meyer, d'où la vue s'étend sur le lac de Zurich et sur la chaîne des Alpes et ils gagnèrent ensuite le cimetière où l'écrivain est enterré non loin de l'endroit où repose depuis peu, Thomas Mann.

*
**

M. P.

NOTE SUR UNE VISITE RAPIDE A LA BIBLIOTHEQUE VATICANE

Grâce à l'intervention de M. Wladimir d'ORMESSON, Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, et à l'obligeance de ses Services, particulièrement à celle de MM. DE BOULLOGNE et Alain BRUGÈRE, j'ai pu visiter au mois de mai la Bibliothèque Vaticane, sous la conduite d'un Français : le R. P. LAURENT.

La Bibliothèque Vaticane conserve un fonds important de manuscrits : latins, grecs et orientaux. Tous peuvent être consultés ou photographiés sur demande. Quelques-uns sont exposés dans une galerie (Salle Sixtine) accessible aux visiteurs.

Le but de ma visite n'était pas d'étudier ces manuscrits (je ne suis d'ailleurs pas spécialiste), mais de me rendre compte de l'état actuel de cette bibliothèque.

Les fonds imprimés de la Bibliothèque sont essentiellement constitués

de fonds anciens et de volumes en vue de permettre la consultation des manuscrits de la Bibliothèque et des Archives Vaticanes. Les ouvrages d'histoire et de philologie sont donc les plus nombreux. Sous l'impulsion du Cardinal Tisserant, appuyé par S. S. Pie XI, prédécesseur du pape actuel, les accroissements ont pris de l'extension (achats, échanges).

Il avait été décidé pendant un certain temps d'adopter la classification décimale de Dewey ; elle a été abandonnée pour un classement plus visuel, très proche du mode de classement préconisé par Léopold DELISLE. La classification actuelle est établie par format, de l'in-folio à l'in-seize ; puis à l'intérieur de cette division par section en suivant une numérotation continue.

Le catalogue est établi sur fiches. Primitivement envoyées par la Bibliothèque du Congrès à Washington (par abonnement), ces fiches ont été imprimées ensuite au Vatican ; elle sont actuellement dactylographiées. Elles paraissent trop nombreuses, les bibliothécaires ayant tendance à multiplier le nombre des fiches par « mots-souches » destinés au Catalogue-dictionnaire.

Les lecteurs appartiennent aux milieux les plus différents sans distinction de race ni de religion, mais d'après les bibliothécaires on a à souffrir de l'envahissement lent mais progressif de la médiocrité.

Le personnel ne semble pas suffisant : un préfet, un vice-préfet, des « scriptores », des assistants, des employés et des manutentionnaires.

La bibliothèque étant fondamentalement une bibliothèque privée, n'admet pas de prêt au dehors.

Les rayonnages métalliques ont été préférés aux anciens meubles en bois, tant à cause du danger d'incendie que par crainte des méfaits causés par les termites.

Notons en terminant que les bibliothécaires sont déchargés de toutes les questions administratives proprement dites concernant le matériel et la situation financière; celles-ci sont le fait d'un économiste général.

En conclusion, si je n'ai pas eu le plaisir de contempler les trésors de la Bibliothèque Vaticane, dont l'accès des magasins est interdit aux visiteurs, cette visite a cependant été instructive, en me permettant des comparaisons avec certaines bibliothèques françaises et étrangères.

J. BLECH

PRIX SEVENSMA

Le Conseil de la F.I.A.B., lors de sa 22^e session, a choisi pour le 5^e concours du Prix Sevensma (1958), le thème suivant :

Le service d'information d'une bibliothèque

L'étude, définira la tâche du service d'information suivant les différents types de bibliothèques et la nature des demandes. Elle tiendra compte de la différence entre le simple renseignement bibliographique et l'information plus spécifique, basée sur les connaissances particulières du personnel, et établira la distinction entre cette dernière et les fonctions d'un centre de documentation proprement dit. L'informateur doit-il rester passif et se borner à répondre à la question posée, ou doit-il prendre l'initiative de fournir au lecteur une aide supplémentaire ? Doit-on traiter différemment les demandes présentées par écrit, oralement ou par téléphone ? Quelle doit être l'organisation des services en relation avec le caractère et l'importance de la bibliothèque : centralisation ou décentralisation ?

Il est recommandé de ne pas inclure les bibliothèques administratives et industrielles.

Le concours est ouvert à tout membre d'une association affiliée, âgé de moins de 40 ans à la date de la clôture du concours (31-12-1957); cette limite d'âge a été fixée parce que le prix a été fondé pour stimuler les jeunes bibliothécaires dans leurs études.

Les mémoires devront être rédigés dans l'une des langues admises par la Fédération pour ses publications (français, anglais, allemand, espagnol, italien).

L'envoi des mémoires sera anonyme. Chaque mémoire doit être muni d'une devise qui sera répétée sur une enveloppe scellée contenant le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance, la nationalité et l'adresse de l'auteur.

Les mémoires doivent comprendre 50 à 100 pages (env. 21 x 30 cm) dactylographiées, cent pages étant le maximum.

Le Conseil prend les dispositions nécessaires pour la constitution du jury.

L'auteur du mémoire gagnant est libre de le publier avec la mention du prix à condition que le texte soit conforme à celui soumis au jury.

Les mémoires doivent parvenir *avant le 31 décembre 1957* au Secréariat de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires, a. b. s. Bibliothèque des Nations Unies, Genève.

Le jury déterminera le montant du prix qui est au maximum de 1.000 francs suisses. Le cas échéant, deux prix de 500 francs suisses au plus pourront être attribués ex-aequo.

VENEZUELA. — *Création d'une Association de Bibliothécaires.* En avril dernier a été créée au Vénézuéla l'*Association bibliotecaria venezolana*, dont peuvent faire partie les bibliothécaires diplômés de l'Ecole de Bibliothécaires de l'Université centrale du Vénézuéa à Caracas, ainsi que les élèves de 2^e et 3^e année de cette Ecole, les personnes qui depuis plusieurs années exercent des charges de bibliothécaires sans posséder de titres universitaires.

Parmi les membres du Comité de direction de cette Association, on relève les noms de Mlle Blanca ALVAREZ, Directrice de l'Ecole de Bibliothécaires, Présidente et de M. Carlos SALVATIERRA, Bibliothécaire, de l'Association vénézuélienne des journalistes, Vice-Président.